

EYSINES



L'association est présidée par Monique Guédon. PHOTO M. D.

Ils sont décidés à « sauver le bourg »

PATRIMOINE L'association présidée par Monique Guédon a tracé le bilan de l'an un de ses actions

Après un an de fonctionnement l'association EPBE (Environnement et Patrimoine du Bourg d'Eysines) a fait le bilan de l'année 2015, dimanche, à la grange de Lescombes. Cette association de 49 membres entend préserver le patrimoine du vieux bourg. Elle a organisé 3 réunions publiques, diffusé un tract sur le respect des hauteurs de faîtage à 7,50m, édité une lettre ouverte comportant la liste des préemptions des propriétés de la commune et de la Métropole. Elle a déposé un recours contre le permis de démolir (11/09/2015) pour la maison du 6, avenue du Picot.

Elle a travaillé à la reconstitution historique du vieux bourg, avec des recherches aux archives départementales et communales. Des contacts ont été pris avec des associations : Connaissance d'Eysines, Maisons paysanne de France, et la fondation nationale du Patrimoine. Elle a fait établir un rapport sur le

vieux bourg d'Eysines à M. Boulangier architecte du patrimoine.

Promoteurs et lobbying

L'association a décidé de maintenir les panneaux jaunes le symbole de l'action « afficher vos convictions c'est la lutte de la base qui fera changer les politiques ». Dimanche, lors d'un échange avec Monique Guédon, la présidente, Évelyne Frénais, 1^{er} adjoint, chargée à l'aménagement urbain, a assuré que « tant que je serais présente les hauteurs constructibles dans la zone UM1 seront R + 1 avec une exception sur l'avenue du Picot ». Elle a démenti tout lobbying de promoteurs sous couvert de la mairie. Aussi, le président des commerçants a rappelé son attachement à la revitalisation du bourg dans la zone UM13 avec des hauteurs d'immeubles de 12 mètres, permettant l'implantation de commerces.

Michel David